

royaumes de *Ta T'sin*, de *Tchou Kien*, etc. Il reçut le titre de *Kou Sien-sing*, « l'ancien docteur ». Il convertit ces royaumes. Sous le règne de K'ANG WANG, il s'éloigna de ces contrées et revint dans le pays de *Tcheou*. Il reprit la charge de gardien des archives. Du temps de *Tchao Wang*, il quitta ses fonctions, retourna à *Po*, son pays natal, et y vécut dans la retraite. Lao Tseu voulut de nouveau convertir les peuples du *Si Yu* (des contrées situées à l'occident de la Chine). Le cinquième mois de la treizième année de l'empereur TCHAO WANG (1052 à 1002 av. J.-C.), il monta sur un char traîné par un buffle noir, ayant pour cocher SIU-KIA, et voulut sortir, à l'ouest, par le passage de *Han Kou*. YIN-HI, gardien de ce passage, sachant que c'était un homme extraordinaire, le suivit et l'interrogea sur le *Tao* ¹ ».

SE-MA TS'IEN raconte que K'oung Tseu se rendit au pays des Tcheou, c'est à dire Lo Yang (Ho Nan fou) : « Ce fut sans doute alors qu'il vit Lao Tseu, écrit le célèbre historien. Quand il prit congé pour s'en aller, Lao Tseu le reconduisit en lui disant : « J'ai entendu dire que l'homme riche et puissant reconduit les gens en leur donnant des richesses, que l'homme bon reconduit les gens en leur donnant des paroles. Je ne saurais être riche et puissant, mais je prends furtivement le titre d'homme bon ; je vous reconduirai donc en vous donnant des paroles, et voici ce que je vous dirai : Celui qui est intelligent et qui est profond observateur est près de mourir, car il critique les hommes avec justesse ; celui dont l'esprit est très savant, ouvert et vaste, met en péril sa personne, car il dévoile les défauts des hommes. Celui qui est fils ne peut plus se posséder ; celui qui est sujet ne peut plus se posséder ² ».

Si l'entrevue avait eu lieu réellement, ces paroles auraient été fort désagréables à Confucius, car en d'autres termes, elles veulent dire, écrit Chavannes : « Une grande intelligence et une profonde instruction sont choses pernicieuses pour qui les possède ; celui qui s'acquitte des devoirs de la piété filiale et celui qui agit en sujet loyal ne se possèdent

Entrevue de
Confucius et
de Lao Tseu.

1. S. JULIEN, pp. XXV-XXVI.

2. CHAVANNES, *Se-ma Ts'ien*, V, pp. 299-301.